






A retenir

- MILDIU** Restez vigilants à l'approche de nouveaux épisodes pluvieux.
- OÏDIUM** Pour les parcelles indemnes de symptômes sur grappes, le risque diminue.
- VERS DE LA GRAPPE** Les premières éclosions sont prévues pour cette semaine. Surveillez vos parcelles à risque.

MÉTÉO

Prévisions du 7 juillet au 11 juillet 2010 (Source : Météo France)

	-	Mer 7	Jeu 8	Ven 9	Sam 10	Dim 11
Températures	-	20 35	20 36	20 30	20 30	19 29
Tendances	-					

STADES PHENOLOGIQUES

	Gamay	Duras	Syrah	Loin de l'œil	Mauzac
Stades	33 (Brens)	31 - 33 (Cadalen)	31 - 33 (Lisle)	31 (Coteaux de Gaillac)	31 (Cahuzac s/ V)

Rappel des stades :

29 : Baies de la taille d'un plomb

33 : Fermeture de la grappe

31 : Baies de la taille d'un pois

35 : Véraison

MILDIOU

• Situation au vignoble

De nouvelles taches continuent d'apparaître mais les observateurs ne décrivent aucune situation explosive. Les taches apparaissent en effet sous forme de symptômes isolés. Sur les parcelles témoins non traitées, l'évolution reste également lente.

Les quelques symptômes apparus ces derniers jours ont tendance à sécher.

• Données de la modélisation

Les pluies orageuses annoncées pour la semaine dernière n'ont pas eu lieu. Il n'y a donc pas eu de contaminations la semaine dernière. De ce fait, la pression a légèrement diminué. Seul Cunac fait exception avec 4,5 mm de pluie enregistrés le 29 juin qui ont, d'après le modèle, engendré des contaminations significatives.

La pression tend à baisser cette semaine. Cependant, le niveau de l'EPI reste assez haut pour que toute nouvelle pluie puisse engendrer des contaminations en tous secteurs.

Évaluation du risque : Le risque se maintient. La situation est globalement saine et la réceptivité des grappes à de nouvelles contaminations a tendance à diminuer. Il convient de rester prudent si des pluies devaient survenir cette semaine. Surveillez la météo, un temps instable est prévu pour la fin de la semaine. Surveillez aussi et surtout l'évolution des symptômes sur vos parcelles.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

Des symptômes localisés sur feuilles et parfois grappes apparaissent toujours. Le rythme d'apparition de nouveaux symptômes reste lent et les intensités d'attaque sont globalement faibles.

Des évolutions importantes des symptômes sur grappes et sur feuilles ne sont observées que dans les parcelles témoins non traitées et sur quelques rares parcelles où les attaques sur grappes deviennent importantes.

Évaluation du risque : Après le stade fermeture, les grappes sont beaucoup moins sensibles à de nouvelles contaminations. Mais si des symptômes sont déjà présents sur grappes, l'évolution de la maladie reste possible d'autant plus si les conditions sont favorables (brumes ou brouillard matinaux notamment). Un contrôle rigoureux du niveau d'atteinte de vos parcelles s'impose à ce stade. Les contrôles visuels sont à faire sur au moins 50 grappes réparties sur une vingtaine de souches par parcelle.



*Symptômes d'oidium sur grappe.
Photo : Chambre d'Agriculture 31*

Dans les parcelles indemnes de symptômes sur grappes : après fermeture, l'extériorisation de nouveaux symptômes est peu probable et ne devrait pas engendrer de dégâts significatifs sur la vendange.

Dans les parcelles où l'attaque reste faible (10 à 30 % de grappes présentant quelques baies oïdiées) : l'évolution des symptômes est toujours possible et la période de risque se poursuit jusqu'à la véraison.

Mesures prophylactiques : Le développement du champignon, notamment la sporulation, est perturbé par la lumière. En assurant l'aération et l'insolation des grappes, l'effeuillage peut permettre de limiter la progression de l'oïdium.

BOTRYTIS

Évaluation du risque : Pour les cépages sensibles, la période principale de risque se situe avant la fermeture de la grappe. Ce stade sera bientôt atteint par les cépages sensibles.

Mesures prophylactiques : La prophylaxie peut s'appliquer quelque soit le risque botrytis de vos parcelles. Les mesures visent à limiter la vigueur de la vigne, à favoriser l'aération des grappes (ébourgeonnage, effeuillage, éclaircissage) et à limiter le risque de blessures sur baies en limitant l'incidence des autres parasites (oïdium et tordeuses notamment).

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Les captures s'intensifient sur l'ensemble des pièges du réseau de surveillance. Les niveaux de capture sont hétérogènes. Ils atteignent une quinzaine de papillons cumulés sur les 3 derniers relevés pour les captures les plus basses, et jusqu'à 50 - 60 papillons cumulés pour les piégeages les plus élevés. Quelques pontes ont été observées.

• Données de la modélisation (Modèle Eudémis – SRAL, Modèle Potentiel Système - IFV)

D'après le modèle, nous aurions déjà atteint le stade de 90 % du 2^e vol.

Les premières éclosions sont prévues autour du 5 - 6 juillet (2 % du stade L1).

Évaluation du risque : La période des éclosions est atteinte. La phase de sensibilité du ravageur se situe au stade « tête noire ». Il s'agit du stade ultime de développement de l'œuf qui précède l'éclosion. L'objectif des méthodes de contrôle des tordeuses de la grappe est d'éviter les perforations de baies en stoppant l'activité des jeunes larves.

CICADELLE VERTE

• Situation au vignoble

Les niveaux des populations de cicadelles vertes se maintiennent à un niveau faible à très faible.

Évaluation du risque : Lorsque les niveaux des populations augmentent, les larves de la deuxième génération peuvent engendrer localement des dégâts de grillure sur feuilles. Surveillez vos parcelles à risque pour évaluer le niveau des populations. Un comptage s'impose.

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn, la Cave de Labastide, la Maison des Vins de Gaillac, Vivalie et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.